

Motion présentée au CA du 28/06/22

- les représentants élus des personnels enseignant et de vie scolaire

Motion sur la part modulable de la prime REP+ (au mérite)

Nous personnels du collège Paul Eluard sommes indigné.es par la mise en place d'une prime au mérite.

Nous rejetons le principe de méritocratie qui installe une concurrence entre établissements et démontre à nouveau le mépris de l'institution pour le travail de toutes et de tous.

Nous sommes également indigné.es de constater qu'une fois de plus les personnels AESH et AED sont exclu.es de cette part modulable.